



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rupture des négociations locales au CISSS de la Côte Nord
Les syndiqué·e·s de l'APTS remettent un prix citrouille à leur employeur

Longueuil, le 31 octobre 2018 « Ça fait quatre ans qu'on nous presse le citron avec la réforme, les fusions et les compressions budgétaires. Personne ne nous écoute, ni le ministre pendant des années, ni les fonctionnaires, ni le CISSS de la Côte Nord. Et ce dernier refuse toujours de négocier les aspects locaux de notre convention. Nos gens sont excédés, ils veulent négocier, ils veulent qu'on les écoute enfin. »

C'est en ces termes que Danielle Duguay, représentante nationale de l'APTS de la Côte Nord, a commenté aujourd'hui le geste d'éclat des technicien·ne·s et des professionnel·le·s de son syndicat pour dénoncer le refus de négocier du CISSS de la Côte Nord. En ce jour d'Halloween, les syndiqué·e·s de l'APTS en ont effectivement profité pour remettre un prix citrouille à leur employeur afin de souligner son manque d'écoute et dévoiler la « mascarade » qu'il utilise.

« La direction du CISSS de la Côte Nord se retranche en effet derrière une pirouette légale pour justifier son refus de négocier. Mais son raisonnement ne tient pas la route, d'expliquer Danielle Duguay. Rien dans la loi n'empêche les parties de continuer à négocier. L'échéance légale signale seulement le moment à partir duquel l'employeur peut demander la médiation. Et il y a place aux négociations tant que cette médiation n'est pas commencée. »

« Pour nous, c'est clair, l'argument de la date butoir n'est qu'un faux prétexte, une mascarade. La preuve, signale Danielle Duguay : plusieurs centres intégrés, y compris le nôtre, s'étaient engagés à tenir des séances de négociation après cette date. Et tout d'un coup, les voilà qui font marche arrière et reviennent sur leur engagement initial de négocier. La véritable motivation de l'employeur est ailleurs... »

« Se sont-ils concertés, ont-ils reçu une directive venue "d'en haut"? Voilà les vraies questions qu'il faudrait leur poser, de souligner Danielle Duguay. Si c'est le cas, poursuit-elle, ils ont adopté une approche centralisatrice et unilatérale qui va totalement à l'encontre du caractère local des présentes négociations et de l'attitude de collaboration souhaitée dans le réseau par la nouvelle ministre de la Santé et des Services sociaux. »

L'APTS réitère qu'il y a place à la négociation tant que la médiation n'est pas commencée. C'est pour cette raison qu'elle demande à l'employeur de reprendre les discussions. « Chaque jour où il

